

Le Contrat local de santé (CLS)

Le Contrat Local de Santé a pour objectif de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Un plan d'actions est décliné en trois priorités : promouvoir la santé des enfants et des jeunes, améliorer l'accès à la prévention et aux soins des personnes démunies, favoriser l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé

Zoom sur 2021

► Gestion de la crise covid-19

La collectivité a joué un rôle essentiel dans la gestion de la crise covid-19 aussi bien pour les professionnels que pour les habitants :

- Achat de masques en tissu à la population
- Mise en place du dispositif « ambassadeurs COVID » pour promouvoir les gestes barrières
- Organisation de journées de dépistages COVID-19 et campagne de vaccination en collaboration avec le centre de vaccination du Centre Hospitalier
- Mise en place d'une stratégie « d'aller vers » par le biais d'un dispositif itinérant « vaccimobile » pour la vaccination des publics fragilisés en milieu rural
- Communication et relais sur le « vaccinocar » mis en place par la Région des Hauts de France et l'ARS

► Démocratie participative en santé : Faites de la Santé !

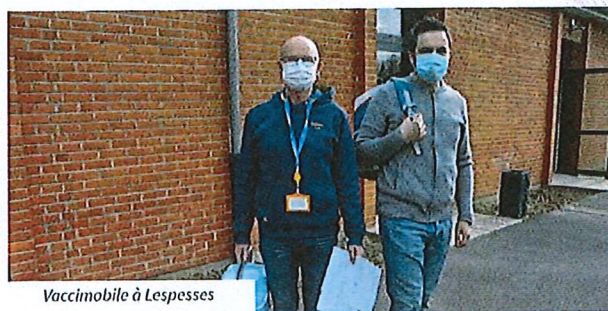
En lien avec le Conseil de développement, le projet a pour objectifs de permettre aux habitants de s'exprimer sur la santé, de participer à l'élaboration des décisions en matière de santé et de renforcer leurs liens avec les décideurs, de poursuivre une dynamique ouverte.

Quelques 200 habitants se sont rencontrés dans des réunions communales. Une centaine d'entre elles se sont rassemblées à Olhain en octobre 2021.

► Prévention, sensibilisation, formation

Des actions auprès des professionnels, des habitants ont été déployées en matière de formation : addictions, alimentation équilibrée et abordable, environnement.

- Des activités ont également été développées à travers des portes ouvertes (lieu de vie à Haillicourt de l'association



Vaccimobile à Lespesses

second départ), des ciné-débats, des pièces de théâtre avec échanges et des ateliers.

► Coordination, l'animation de l'Atelier Santé Ville

Quatre médiatrices santé ont été recrutées en juin 2021, elles ont pour missions de favoriser l'autonomie des personnes les plus fragilisées dans leur retour vers les dispositifs sociaux et sanitaires de droit commun., de permettre aux personnes de se réapproprier leur santé afin de s'inscrire dans des parcours de soins coordonnés. Elles travaillent dans les 16 quartiers politique de la ville, auprès de 38 624 habitants.

► Élaboration d'une feuille de route « soutien à la démographie médicale »

12 fiches actions ont été proposées et validées en décembre 2021 par l'exécutif afin de rendre le territoire plus attractif en démographie médicale : organisation de journées d'accueil des internes, soutien aux Communautés Professionnelles de Santé, accompagnement et aide à l'installation des professionnels de santé, réflexion sur la e-santé, organisation d'un forum de l'orientation des métiers de la santé, réflexion sur le projet d'un centre intercommunal de santé avec antennes.

► Mise en place d'un Observatoire local de la santé :

En partenariat avec l'Agence d'urbanisme de l'Artois, une publication annuelle est organisée afin d'élaborer un suivi du Contrat local de santé et de ses enjeux, de même pour le Conseil local de santé mentale. Il s'agit d'anticiper les enjeux à venir et mesurer l'évolution des inégalités sociales et territoriales de santé ;

Le premier exemplaire de cet observatoire a été publié au premier trimestre 2021.



180

personnes vaccinées contre la covid-19 dans le cadre de la vaccimobile



28

opérations réalisées dans le cadre du Contrat Local de Santé sur les 48 à mettre en place jusqu'en 2023

54 140

masques (dont 4 000 masques enfants) commandés par 54 communes en sus de la dotation de la Communauté d'agglomération qui a fourni un masque réutilisable à chacun de ses habitants, par l'intermédiaire des Maires

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

► Dans le cadre de la vaccimobile

Dispositif ayant permis la vaccination des personnes vulnérables (isolement – fracture numérique – mobilité) en allant au plus près de chez eux notamment en milieu rural

► Faites de la Santé !

220 habitants mobilisés pour aborder la santé, dans des réunions « focus groupes » permettant pour 2022 l'élaboration d'un plan d'actions pour les habitants

► Ateliers Santé Ville

Recrutement de 4 médiatrices santé pour travailler dans les quartiers politique de la ville afin d'accompagner les habitants dans leur parcours de santé

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCN03112022



Le Conseil local de santé mentale (CLSM)

Le Conseil local de santé mentale a pour objectifs de :

- contribuer au développement partenarial et à la mise en réseau entre les secteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux ...
- identifier et rendre lisible les partenaires et la cartographie des actions du territoire participant à la promotion de la santé mentale
- actualiser le diagnostic local en santé afin d'enrichir un futur diagnostic territorial partagé en vue de l'élaboration du projet territorial en santé mentale
- mobiliser les partenaires dans les groupes de travail
- contribuer à l'élaboration et la promotion d'actions et projets de sensibilisation
- accompagner la conception et la mise en place de formations et de sensibilisation sur la santé mentale en vue de favoriser une meilleure prise en compte de ces questions dans les pratiques des professionnels
- assurer un accompagnement méthodologique (animation des groupes de travail, définition des plans d'actions, demande de subvention, évaluation, mise en réseau, etc.)
- apporter un appui aux manifestations dédiées à la promotion de la santé mentale et à la lutte contre la stigmatisation

ZOOM SUR 2021

- Organisation de 3 réunions pour la mise en place d'actions s'inscrivant dans le cadre des Semaines d'Information en Santé Mentale.
- Mise en place d'ateliers « stages croisés » pour permettre aux acteurs d'effectuer des stages dans les institutions, les services partenaires et recevoir des stagiaires en provenance de ces mêmes dispositifs. Objectif : favoriser l'interconnaissance (missions, fonctionnements) et le décloisonnement entre les acteurs.
- Organisation de 2 sessions de sensibilisation au handicap psychique
- Organisation de 7 sessions de formation PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale)
- Organisation de 2 ateliers « groupes d'analyses de pratiques » à destination des acteurs
- Organisation de Master Class, pour permettre à des usagers, jeunes (Résidence Habitat Jeune et Mission Locale) d'échanger sur leurs expériences

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ 7 sessions de formations de premiers secours en santé mentale
- ▷ Organisation de 2 ateliers « groupes d'analyses de pratiques » à destination des acteurs



91

acteurs du territoire, intervenants en QPV, ont bénéficié de la formation Premier Secours de Santé Mentale (7 sessions de formation)



16

professionnels ont participé aux Groupes d'Analyse des Pratiques (9 ateliers)



35

jeunes ont participé aux MasterClass (8 ateliers)

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalise.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCN03112022



Atelier de travail CTG

Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Le CIAS a pour vocation de favoriser l'action sociale d'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire en lien avec ses communes membres. Le CIAS a décidé d'axer ses réflexions et ses actions sur l'analyse des besoins des habitants, sur l'amélioration des parcours de soins, sur la petite enfance ainsi que sur le bien vieillir en favorisant l'amélioration de la qualité de vie des personnes vieillissantes, la préservation de leur autonomie et leur santé à domicile ou en structure.



Plus de
400
participations aux réunions en
vue de l'écriture de la CTG

68
communes et **3 SIVOM** engagés
aux côtés de la CABBALR et de la
CAF dans cette démarche.

118
agents formés à l'inclusion
sociale des enfants en situation
de handicap.

ZOOM SUR 2021

- Engagement de la démarche en vue de la mise en place d'une mutuelle pour tous.
- Engagement de l'étude relative au Bien vieillir.
- Travail d'écriture partenarial avec les communes et les structures du territoire pour l'approbation de la Convention Territoriale globale : axée autour de 4 thématiques (petite enfance, enfance-jeunesse, logement et accompagnement des publics), et comptant 45 fiches-actions.
- Organisation d'un séminaire de rentrée en octobre 2021 mobilisant le CIAS sur le projet d'établissement
- Finalisation de l'étude relative à la lutte contre l'illectronisme confiée aux Assembléeurs (association ayant pour mission d'accompagner, former et animer une dynamique collective pour un numérique inclusif et créatif en Hauts-de-France) et accompagnement au déploiement de dispositifs en faveur de l'inclusion numérique : recrutement des conseillers numériques, déploiement des pass numériques, promotion Aidants Connect ...
- Collaboration avec le CNFPT pour l'organisation de sessions de formation en lien avec la thématique de l'inclusion sociale des enfants en situation de handicap au bénéfice des agents communaux et intercommunaux et poursuite du partenariat avec Gamins Exceptionnels.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Signature de la Convention Territoriale Globale avec la CAF 2021-2025 et engagement du plan d'actions
- ▷ Réponse à l'AMI en faveur du recrutement de Conseillers numériques France Services et obtention du financement de 3 postes
- ▷ Forte collaboration avec l'association Gamins Exceptionnels en faveur des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM03112022



La Charte handicap

Sous l'égide de cette charte, la Communauté d'agglomération vise à promouvoir l'intégration de toute personne en situation de handicap (qu'il soit mental, moteur, psychique, auditif et visuel) en améliorant son autonomie par des actions concertées entre la collectivité et les associations, les instances publiques et les organismes œuvrant dans ce secteur.

La Charte Handicap constitue un ensemble de principes destinés à favoriser la participation de chacun à la vie de notre territoire.

ZOOM SUR 2021

Beaucoup de services de la Communauté d'agglomération ont mis en pratique les principes de la charte et un certain nombre d'actions ont été menées.

▷ Relais Petite Enfance

- Réalisation des Initiations aux bébés signes avec Murielle, animatrice des actions de sensibilisation. (2 fois par mois)
- Collaboration avec l'association gamins exceptionnels - Semaine de la Parentalité
- Création de malles pédagogiques

▷ Culture

- Développement d'une offre d'ateliers de pratique culturelle handi-accessible adaptée aux personnes en situation de déficience auditive, visuelle, intellectuelle, à mobilité réduite ou développant une forme d'autisme au travers du contrat local d'éducation artistique
- Programmation handi-accessible en fonction du type et du niveau de handicap a été proposée à l'ensemble des structures partenaires de la charte

▷ Action sociale

- Poursuite du conventionnement avec Gamins Exceptionnels avec prise en charge par le CIAS du coût des cotisations pour les communes et SIVOM
- Organisation de 6 sessions de formations au bénéfice des agents de l'intercommunalité et des communes (en collaboration avec le CNFPT) de septembre 2021 à février 2022

▷ Actions de sensibilisation

- Développement des animations dans les établissements scolaires et accueils de loisirs dont la langue des signes et RPE itinérant/Isbergues (bébé-signé)
- Reconstitution des différentes animations : après-midi « sport et famille », journée porte ouverte, après-midi sécurité routière
- 158 personnes en situation de handicap ont été accueillies à Geotopia dans le cadre d'animations
- Présence d'élèves en inclusion dans les classes élémentaires qui ont bénéficié d'animations

▷ Mobilité

- Prise en compte de l'accessibilité dans le cadre de l'implantation des bornes de recharge et dimensionnement PMR (largeur 3.30)
- Extension de l'aire de covoiturage de Lillers de 19 places avec 1 place PMR et 2 places de charge électrique à largeur compatible PMR
- Continuité et finalisation du diagnostic du PAVE pour les 35 communes
- Lancement d'un schéma d'aménagement des gares par l'agence d'urbanisme l'AULA

▷ Sport

- Planification des activités pour les instituts d'accueil spécialisés
- Accès gratuit aux piscines pour les instituts pendant leurs horaires de fonctionnement.
- Prix préférentiel dans les piscines gérées par l'agglomération sur présentation de la carte d'invalidité.

▷ Accessibilité

- La Communauté d'Agglomération a poursuivi en 2021 les travaux d'accessibilité
 - dans les conservatoires de musique et de danse de Béthune et de Bruay-La-Buissière
 - dans les piscines dans le cadre du programme de requalification des équipements aquatiques (mise en accessibilité intérieure)

▷ Fonds de concours

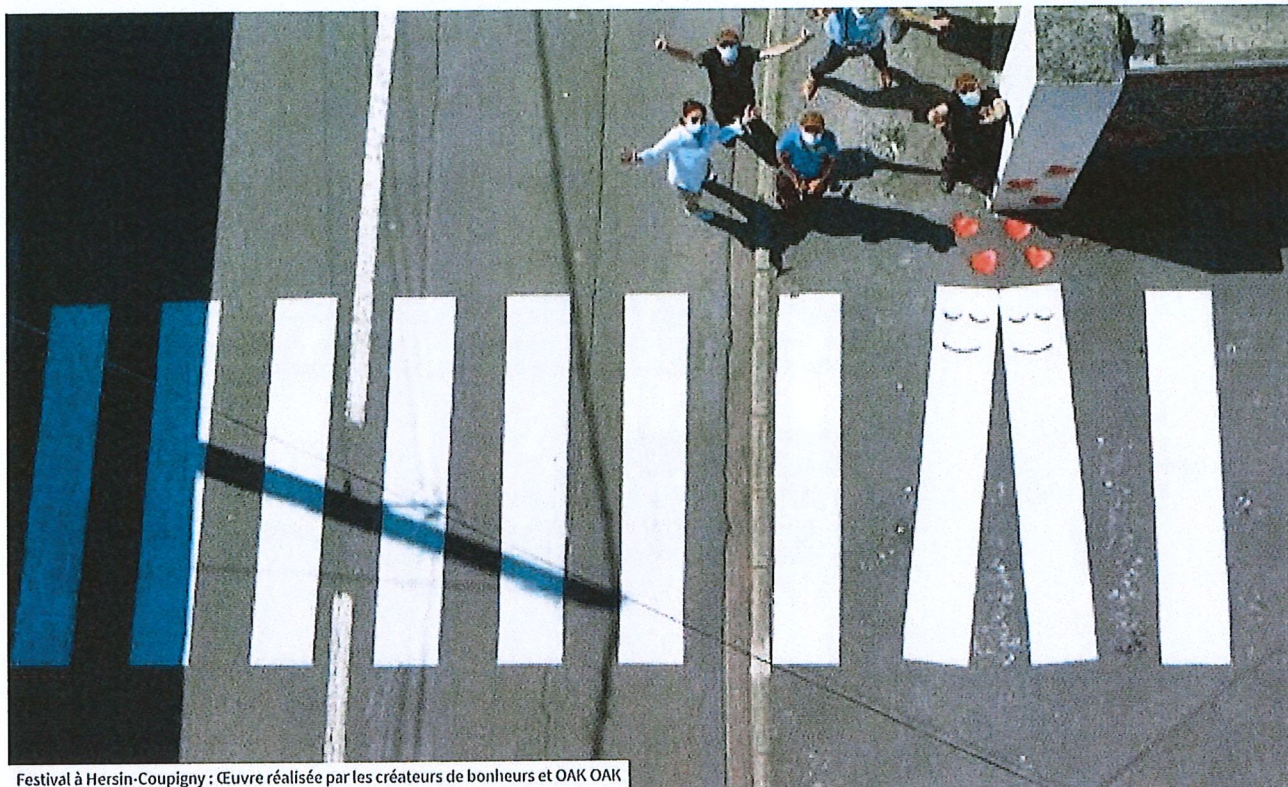
Poursuite du dispositif fonds de concours et accompagnement spécifique des travaux de mise en œuvre des agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) communaux : 13 communes engagées dans la mise en œuvre de l'AD'AP communal ont sollicité ce dispositif pour un total de dépenses éligibles de 945 644 € HT

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022



Festival à Hersin-Coupigny : Œuvre réalisée par les créateurs de bonheurs et OAK OAK

► Festival « les petits bonheurs »

Le festival « Les Petits Bonheurs » a pour ambition de montrer que les personnes en situation de handicap peuvent apporter des petits moments de bonheur à tous, notamment au travers de la création artistique.

Il prend sa source dans la charte handicap de l'agglomération. Il est coconstruit avec les structures handicap et perte d'autonomie du territoire ainsi qu'avec les communes partenaires qui l'accueillent.

À la suite du festival, un programme street art inclusif invite les habitants des quartiers politique de la ville à développer des œuvres avec certains artistes du festival.

Le festival a eu lieu du 2 juin au 5 juillet. Pendant cinq semaines, ce sont plus de cinq-cents créateurs de bonheur, âgés de 3 à 95 ans, issus de vingt structures handicap ou autonomie qui ont développé ce festival avec l'agglomération.

En 2021, les disciplines du street art, du cirque et de la chorale rock et rap ont été développées.

17 communes partenaires ont accueilli et accompagné le festival en 2021 :

Allouagne, Annezin, Auchel, Barlin, Béthune, Beuvry, Billy-Berclau, Calonne-Ricouart, Camblain-Châtelain, Douvrin, Gosnay, Haillicourt, Hersin-Coupigny, Isbergues, La-Buissière, Marles-les-Mines et Vendin-lès-Béthune.

À la suite du festival, les communes de Auchel, Béthune, et Marles-les-Mines ont bénéficié du dispositif street art inclusif. Quarante-six habitants ont participé à cette action.

► Emploi

2 marchés ont été passés et réservés à des ESAT ou équivalent :

- Pour la fourniture de produits d'archivage et de classement avec l'ESAT CEDATRA (62620 Ruitz)
- Pour la fourniture de papier hygiénique avec l'entreprise adaptée



207 133 €

Montant de fonds de concours attribués pour des travaux d'accessibilité (13 dossiers)



150

œuvres de street art ont été réalisées par les créateurs de bonheurs

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022



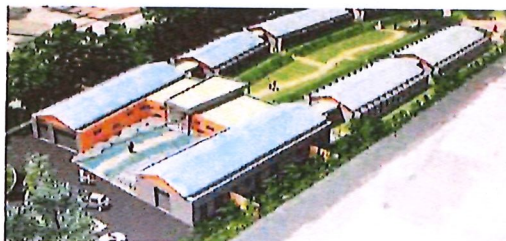
les SPV mobilisés au centre de vaccination du CH de Béthune-Beuvry.



3758
interventions en 2021
(5405 en 2020)



1973
interventions pour des
destructions des nids de
guêpes et de frelons en 2021
(3456 en 2020)



La fourrière-refuge communautaire
Avenue G. Washington à Béthune



1 619
animaux pris en charge
en fourrière
(1 562 en 2020)



909
animaux accueillis
au refuge
(699 en 2020)



832
animaux adoptés

REÇU EN PREFECTURE (1)

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

Les Unités territoriales d'intervention (UTI)

Le corps des sapeurs-pompiers volontaires communautaires existe depuis juin 2006 au sein de la Communauté d'Agglomération. Les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) interviennent gratuitement sur l'ensemble du territoire chez les particuliers pour des missions qualifiées de « non urgentes » telles que les fuites d'eau, épuisement/assèchement de cave, destruction de nids de guêpes/frelons, sauvetage d'animaux en détresse ou blessés, chute d'arbre, menaces de chute d'objet, feux de végétaux. L'Agglomération figure parmi les rares intercommunalités à disposer de ce service très utile à la population.

ZOOM SUR 2021

- 123 Sapeurs-pompiers volontaires.
- 6 unités territoriales situées à Cuinchy, Divion, Hersin-Coupigny, Lapugnoy, Noyelles-Les-Vermelles et Sailly-Labourse.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ 13 Sapeurs-pompiers volontaires ont effectué la formation « prompt secours », nécessaire pour leurs engagements.
- ▷ Les sapeurs-pompiers volontaires communautaires ont été mobilisés dans le cadre du Mégacentre de vaccination organisé par le centre hospitalier de Béthune-Beuvry.

La fourrière-refuge

La Communauté d'agglomération a confié la gestion de la fourrière au groupement SACPA « Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal » et la gestion du refuge à la fondation CLARA. Cette structure est composée à la fois d'agents SACPA et d'agents mis à disposition par l'Agglomération au délégataire.

Cet équipement refait à neuf en 2020 se compose d'une partie refuge (1126 m²) et d'une partie fourrière (660 m²) reliées entre elles. Ces 2 bâtiments sont, entourés d'espaces verts et d'un chemin de promenade dédiés aux animaux.

La structure est composée d'une équipe de 18 agents. Elle est dotée de 46 box individuels pour la partie fourrière, de 90 box pour la partie refuge, de 4 chatteries, d'un local d'accueil pour les NAC.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Tournage promotionnel en juin dans le refuge communautaire à l'occasion de la « Journée mondiale de lutte contre l'abandon des animaux de compagnie » pour valoriser les animaux (diffusion du film sur les réseaux sociaux).
- ▷ Journée porte ouverte en décembre.
 - Des ateliers ont été mis en place
 - Jeux canins
 - Atelier programme d'éducation à la connaissance du chien et au risque d'accident par morsure (PECCRAM)
 - Conférence sur le comportement du chien.
- ▷ Demande de partenariat :
 - Avec l'établissement médical (EPSM de Saint Venant) + demande de « séances de sport » avec les établissements scolaires.

La petite enfance et la jeunesse

Dans le cadre de la mutualisation des compétences, l'Agglomération intervient sur plusieurs communes du territoire afin de mener des actions à destination de la petite enfance et de la jeunesse.



Journée de sensibilisation à la prévention des accidents domestiques - la maison géante

Focus sur le Relais petite enfance (RPE)

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges au service des futurs parents, des parents à la recherche d'un mode d'accueil, des parents employeurs, des assistants maternels, des gardes à domicile et des professionnels de la petite enfance.

Le service mutualisé est proposé sur 29 communes de la CABBALR et fonctionne avec des bureaux à Lillers, à Isbergues, et en itinérance dans les communes adhérentes pour les animations.

ZOOM SUR 2021

- Le fonctionnement du service a été fortement impacté par la crise sanitaire en 2021 : protocoles sanitaires successifs, animations restreintes, accompagnement renforcé des assistants maternels et des parents au quotidien.
- Toute l'année, de nombreux événements ont été mis en place par le Relais Petite Enfance : épiphanie, carnaval, fête du goût, fête de l'été, la participation au village d'animations du grand prix d'Isbergues, l'animation de sessions de sensibilisation au babysitting en partenariat avec le Point Information Jeunesse, l'organisation de formations, l'animation de groupes de paroles ...
- Deux conférences sur la bienveillance ont également été réalisées.
- Dans le cadre de la mission d'observation, le Relais Petite Enfance a mené en 2021 une enquête auprès des assistants maternels ayant cessé leur activité.
- Le Relais Petite Enfance s'inscrit dans les démarches intercommunales via des actions partenariales avec la direction de la culture, dans le cadre du Contrat local de santé, de la Charte Handicap (participation aux journées mondiales de la trisomie et de l'autisme).
- 83 enfants ont été accueillis lors des différents ateliers..
- 3 sorties à la ferme pédagogique ont fait le bonheur de petits et des grands (75 participants).



199

assistants maternels agréés
sur les **29 communes**



288

ateliers d'éveil organisés



54

familles ont été accueillies en
rendez-vous et 290 ont contacté
le Relais Petite Enfance

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Fête des assistants maternels et des droits de l'enfant (55 participants)
- ▷ Mise en place d'un système de prêt de malles pédagogiques à destination des assistants maternels afin de faciliter le temps d'éveil à domicile. Ces malles constituées de matériel varié et adapté permettent de renouveler les activités des enfants
- ▷ Organisation d'une journée de sensibilisation à la prévention des accidents domestiques qui a accueilli plus de 250 personnes 54 familles avec 89 enfants et de nombreux professionnels ont pu bénéficier de la Maison Géante ainsi que des animations mises en place à l'extérieur

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022



Animations jeunesse sur le territoire



639

jeunes et parents informés



243

jeunes ont participé aux animations sur le territoire des 21 communes adhérentes (randonnées, kayak sur la Busnes à Robecq, sport sur les aires de jeux...)



89

jeunes de 11-17 ans ont fréquenté le Centre Ados toute l'année

Focus sur le Service actions jeunesse (SAJ)

Ce service intervenant sur 21 communes, regroupe le centre ados pour les 11-17 ans et le Point Information Jeunesse pour les 12-30 ans. L'espace jeunesse est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'animation pour les jeunes.

ZOOM SUR 2021

▷ POINT INFORMATION JEUNESSE

- Action de sensibilisation à la pratique du baby-sitting (12 jeunes)
- Formation BAFA organisée en partenariat avec Familles Rurales (14 participants).

▷ CENTRE ADOS

- 39 jeunes ont bénéficié du service de transport
- Journées « passerelles » : 129 jeunes des centres de loisirs de Burbure, Lillers et Saint-Venant.
- 243 participants aux animations sportives sur le territoire des 21 communes adhérentes.

▷ Les « temps forts 2021 » et activités marquantes

- Participation à la journée sur la prévention des risques domestiques avec le Relais Petite Enfance
- Prévention COVID, dans le cadre du CLS
- Participation aux journées d'intégration des 6^{ème} en collaboration avec Geotopia
- Sensibilisation au handicap dans le cadre de la charte Handicap
- Action « Prends ton baluchon » : mini-camps sur les communes de Robecq, Gonnehem, Ferfay et Bajus
- Action « Facile à lire et à jouer »
- Actions environnementales : « Nettoyons la nature » et « Réduisons nos déchets »
- Action « Savoir rouler à vélo » : ateliers d'initiation et de perfectionnement.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Formation BAFA
- ▷ Action « Prends ton baluchon » : mini-camps sur les communes de Robecq, Gonnehem, Ferfay et Bajus (68 participants)
- ▷ 18 groupes de jeunes (de 2 à 6 personnes maximum), âgés de 16 à 25 ans, ont sollicité le Point Information Jeunesse dans le cadre du dispositif « Sac Ados », une aide pour un départ en vacances en autonomie.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCN03112022

Ressources et moyens de fonctionnement

Les services supports, tels les services finances, juridiques, ressources humaines, commande publique... contribuent quotidiennement au bon fonctionnement de la collectivité et à l'aboutissement de ses projets.

Le Conseil de développement, instance de démocratie participative, enrichit la réflexion sur les grands projets de l'Agglomération, tout au long de l'année.



Les services administratifs sont situés à l'Hôtel communautaire de Béthune.

Les affaires juridiques et l'administration générale

Par ses services, l'Agglomération :

- gère le patrimoine et les opérations immobilières,
- sécurise les actes juridiques et assure le suivi des sinistres et des contentieux,
- met en œuvre la conformité sur la protection des données,
- sécurise les procédures de passation des marchés publics, à partir de 25 000 € HT (127 en 2021)
- organise les travaux des assemblées communautaires.

Zoom sur 2021

Le service foncier a poursuivi ou engagé les démarches devant aboutir à la maîtrise foncière des terrains nécessaires à la réalisation des projets suivants :

- Réalisation des ZEC,
- Aménagement d'une aire de grand passage et d'aires permanentes, au titre de la compétence accueil des gens du voyage,
- Réalisation des déchetteries et d'un centre de tri intercommunaux, d'un nouveau centre de valorisation énergétique, d'un atelier mécanique,
- Aménagement des parkings desservant les gares et haltes du territoire
- Aménagement de certains sites miniers,

Par ailleurs, le service a contribué au développement et à l'aménagement des zones d'activités, au titre de la compétence développement économique, en commercialisant les terrains destinés à l'implantation des entreprises.

18

Terrains et 2 bâtiments cédés, pour
13,2 ha, soit
1 889 518 € de recettes

69

Terrains et 1 bâtiment acquis, pour
33,2 ha, soit **798 144 €** de dépenses

26

Actes notariés signés (achats et
cessions)

1210

Actes traités en administration
générale (délibérations, décisions,
arrêtés)

15

Séances organisées dans des
conditions particulières du fait
de la crise sanitaire (8 bureaux
communautaires et 7 conseils

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DOH03112022

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

► Administration générale :

- Création d'une application destinée à faciliter la gestion des actes au sein de la Communauté d'agglomération (de leur production à leur transmission)

► Gestion du patrimoine immobilier, soit :

- 140 bâtiments et équipements
- 2 183 terrains, dont 1 393 terrains non bâtis, d'une superficie totale de 1 063 ha, répartis sur 80 communes

► Maîtrise foncière de terrains pour la réalisation des ZEC, soit :

- Signature de 14 actes d'achat (3 pour le Grand Nocq à Allouagne, 5 pour la ZEC de Gosnay, 3 pour la ZEC de La Comté-Beugin, 2 pour la ZEC d'Ourton, 1 pour la ZEC de Gauchin-le-Gal)
- Signature de 20 promesses (14 acquisitions, 3 servitudes, 3 bulletins d'éviction)

2021
1063 ha

2002
17,7 ha

En 2021, un patrimoine **60 fois plus élevé**
qu'à sa création en 2002





1 291

bons de commande émis pour
2 421 factures traitées



157

véhicules dans le parc
automobile dont 30 électriques



74 500

courriers affranchis



Au 1^{er} janvier 2021



923

collaborateurs permanents et
7 contrats d'apprentissage

82

recrutements d'agents dont **24**
sur des postes nouvellement
créés, **39** en contrats aidés ou
d'apprentissage et **19** sur des
postes vacants.
43 départs d'agents
dont 12 pour retraite.



1888

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

Les moyens généraux

Les moyens généraux gèrent les archives, apportent et assurent la logistique. Ils réalisent les achats, assurent l'accueil, gèrent les abonnements aux revues techniques et le parc de 157 véhicules.

Zoom sur 2021

► Archives

Élimination de 206 mètres linéaires des fonds d'archives papier et entrée de 112 mètres linéaires, étude de faisabilité pour la réhabilitation d'une ancienne clinique à Auchel en centre intercommunal d'archives, action de formation sur les archives proposées aux agents des communes membres et des SIVOM du territoire (16 personnes formées).

► Logistique

Mobilisation continue des collaborateurs pour accompagner les services dans l'organisation de leurs manifestations (réunions, séminaires, colloques, etc...), à raison de 3 sollicitations par semaine en moyenne.

► Achats

10 marchés lancés en 2021, suivi de l'exécution de 47 marchés.

► Pôle administratif

Gestion de plus de 120 abonnements, gestion multi-sites du parc automobile de 157 véhicules, accueil physique et téléphonique à l'Hôtel communautaire et dans les 3 antennes plus de 2 400 factures traitées.

Les ressources humaines

La Direction des ressources humaines a pour mission de recruter, intégrer, former, accompagner et gérer les agents permanents et non permanents, tout au long de leur carrière. Interlocuteur privilégié des agents, la DRH assure l'interface entre la Direction, les services et les agents.

Zoom sur 2021

► Audit organisationnel, RH et financier

Voulu par le nouvel exécutif, cet audit a été mené par le cabinet d'audit et de conseil KPMG au cours du 1^{er} semestre. Il a permis d'élaborer un plan d'actions composé de 8 enjeux qui permettront de clarifier et rendre plus lisible l'action de l'Agglomération :

- Ajuster les compétences statutaires nécessaires à la mise en œuvre du projet de territoire en clarifiant la stratégie de mutualisation et en harmonisant les politiques sur les 100 communes
- Définir les fonctions de l'Agglomération à territorialiser et les modalités de territorialisation
- Adapter l'organigramme des services aux objectifs politiques du mandat ainsi qu'au projet de territoire
- Développer la transversalité par la culture du mode projet et la définition de procédures internes
- Mettre la collectivité en conformité avec les obligations réglementaires en termes de ressources humaines (temps de travail, etc.)
- Structurer une véritable politique de développement des emplois et des compétences pour la mise en œuvre du projet de territoire
- Rationaliser les dépenses de fonctionnement et mobiliser des leviers pour préserver ou augmenter la capacité de financement

► Plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Afin d'assurer l'égalité professionnelle, les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants élaborent et mettent en œuvre un plan d'actions pluriannuel. Les actions RH veillent toujours à ne pas créer de situations discriminatoires, au-delà des seuls champs de l'égalité hommes-femmes. Le Comité technique a validé un plan d'actions précisant les objectifs à atteindre, les indicateurs de suivi et leur calendrier de mise en œuvre.

► Évaluation et plan d'actions relatif à la qualité de vie au travail (QVT)

La collectivité a engagé une démarche d'évaluation de la QVT pour mesurer la perception des agents sur leurs conditions de travail et d'identifier leurs préoccupations et attentes (taux de participation de 73,6%).

► Rapport Social Unique (RSU)

Le RSU rassemble les données à partir desquelles sont établies les Lignes Directrices de Gestion de la collectivité. Ce rapport annuel, établi pour la première fois en 2021, remplace le bilan social, réalisé tous les 2 ans.

► Temps de travail

La collectivité a initié, fin 2021, la mise en conformité de son protocole ARTT avec les obligations réglementaires en matière de temps de travail. Cette réforme, est l'opportunité de réinterroger les cycles de travail et les pratiques en matière de temps de travail au sein de la collectivité. La première étape du projet a été de réaliser une étude et une cartographie des règles et des pratiques en matière de temps de travail.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

► Mise en place du Télétravail

Un groupe de travail, composé des représentants du personnel et des encadrants, a été constitué afin d'élaborer un protocole d'accord relatif au télétravail. Validé en décembre 2021, ce protocole vise à renforcer la volonté de la collectivité de mettre en place une nouvelle forme d'organisation du travail facilitant l'autonomie et la responsabilisation des agents et des managers mais aussi d'attirer de nouveaux profils.

► Charte relative à la gestion des risques Alcool et autres produits psychoactifs

Face aux enjeux réglementaires, juridiques, et humains, la collectivité s'est engagée dans une démarche de prévention des risques induits par les comportements addictifs.

► Dispositif de signalement et de traitement des agissements sexistes et des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral

Une procédure a été définie pour traiter les situations signalées et pourra aboutir à une enquête administrative permettant, le cas échéant, de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que ce genre de comportements ne se reproduise.

Le système d'informations géographiques (SIG)

Le service Système d'informations géographiques (SIG) a pour mission d'administrer et de développer le SIG communautaire. Que ce soit pour mieux gérer l'espace urbain, ou pour optimiser le fonctionnement des services techniques, il permet de gagner en vision territoriale et constitue un outil d'aide à la décision à part entière.



Zoom sur 2021

► Applications à la demande sur le portail SIG

Des applications ont été développées pour l'instruction des aides Habitat, l'observatoire foncier du plan local d'urbanisme intercommunal et habitat (PLUIH), l'économie sociale et solidaire (ESS), l'Illectronisme, les animations et les circuits de l'office de tourisme, l'économie sociale et solidaire,

► Production de cartes thématiques et complexes

Elaboration de cartes sur l'habitat, la Gemapi, un atlas sur l'étude piézométrique, le programme Leader, l'addictologie, les aménagements fluviaux, le Schéma camping-cars, les points d'apport volontaire, les polarités sur le territoire de l'agglo, des plans des zones d'activités, les parcours des Rand'Agglo ...

► Transfert de la compétence eau potable

Participation à la mise en place de l'outil d'exploitation des réseaux du service Eau potable : récupération des bases de données des différents syndicats des eaux, analyse des structures de données

► Formation des utilisateurs à l'utilisation du portail cartographique

10 personnes en internes à l'Agglomération et aux communes ont suivi cette formation pratique.



352

cartes réalisées



451

utilisateurs du portail SIG
dont **55 nouveaux** en 2021



7

applications développées
sur le portail SIG

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

► Participation à l'IntercoTOUR Hauts-de-France, présentation du SIG avec une optique DATA. Cette rencontre régionale des territoires innovants permet de partager les expériences, d'engager le débat sur les enjeux numériques actuels et de rassembler les écosystèmes locaux afin d'avancer sur l'inclusion numérique du territoire.

► Mise en relation du nouvel outil d'instruction des autorisations du droit des sols avec le portail SIG pour l'instruction des permis de construire

► Migration de la base de données SQL Server vers une base Postgis/Postgres

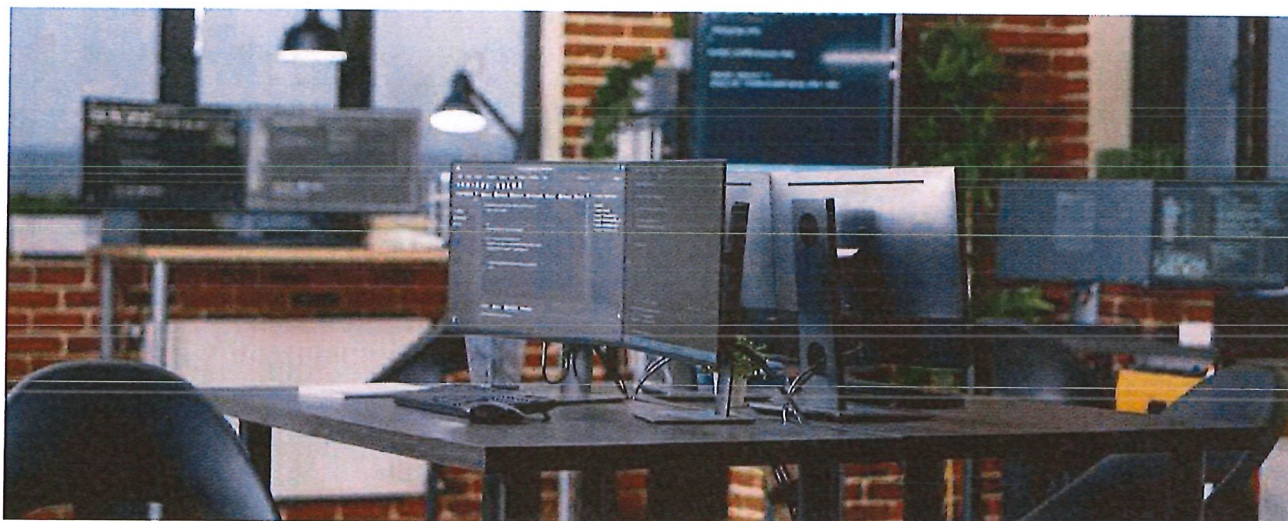
REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

Rapport d'Activité 2021 - Communauté d'Agglomération Lilloise de l'Est, d'Artois et de Flandre



La direction des systèmes d'information (DSI)

La DSI a pour mission de fournir aux utilisateurs les moyens techniques leur permettant de travailler, tout en assurant la sécurité et la disponibilité des données.

Elle analyse les processus « métiers » de la collectivité et leurs interactions en mettant en oeuvre les systèmes d'information « métiers », en réponse aux demandes exprimées par les différentes directions de manière globale et transversale.



82

sites de l'agglomération
raccordés



875

utilisateurs informatiques



120

applications gérées

Zoom sur 2021

► Logiciel de gestion des actes administratifs

Mise en place d'un nouveau logiciel de création et gestion des actes administratifs (délibération, décisions ...), plus ergonomique et plus performant.

► Nouvelle plateforme de télétransmission vers les services de l'Etat (préfecture et trésor public)

Plateforme permettant l'échange des actes au contrôle de légalité et des flux financiers vers le trésor public.

► Guichet unique pour les demandes d'urbanisme

Obligation réglementaire respectée avec la plateforme permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme.

► Système d'information opérationnel et décisionnel pour l'eau Potable

Poursuite de la mise en oeuvre d'un système de gestion patrimoniale de l'eau potable, avec un suivi des opérations techniques et qui fournira des informations pour définir la stratégie, et analyser les résultats.

► Augmentation des débits

Poursuite du déploiement de la fibre pour la majorité des sites de l'Agglomération, augmentation des débits des réseaux et accès internet.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- Nouveau logiciel de gestion des actes administratifs plus performant
- Un guichet unique pour les demandes d'urbanisme
- Un système d'information opérationnel et décisionnel pour l'eau potable

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

Les services comptables et financiers

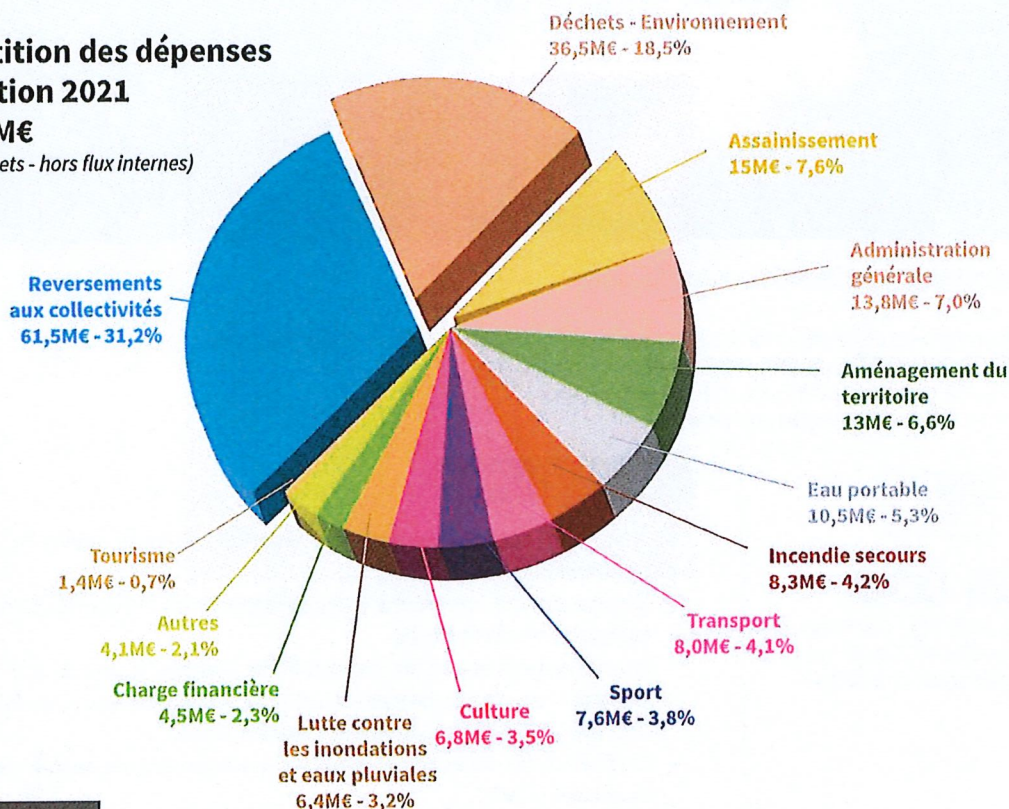
Les services comptables et financiers assurent le pilotage budgétaire des actions communautaires.
Leurs principales missions :

- Aide stratégique à la décision des élus en matière financière, budgétaire et fiscale,
- Élaboration du rapport d'orientations budgétaires,
- Préparation et exécution du budget en collaboration avec les directions opérationnelles,
- Gestion de la dette et de la trésorerie,
- Analyses financières rétrospectives et prospectives,
- Facturation des prestations en régie de la collectivité,
- Planification pluriannuelle des investissements,
- Fiabilisation et sincérité des comptes,
- Conseil et assistance des services dans le montage financier de leur projet,

Répartition des dépenses de gestion 2021

197,3 M€

(tous budgets - hors flux internes)



Zoom sur 2021

► Budget 2021

Le budget primitif a été voté le 13 avril 2021. Deux décisions modificatives et le budget supplémentaire ont respectivement été votés les 29 juin, 19 octobre 2021 et 7 décembre.

La préparation et l'exécution financière du budget ont mobilisé l'ensemble des agents tout au long de l'année. Par ailleurs, afin d'assurer le financement des investissements et après mise en concurrence de nos partenaires bancaires, 4 contrats de prêts ont été signés à hauteur de 20 M€ avec deux nouveaux partenaires : Arkéa et Banque Populaire du Nord.

► Audit financier réalisé par le cabinet KPMG

Le service a participé à la réalisation de la rétrospective financière. Il a également collaboré à la définition des hypothèses d'évolution des dépenses et des recettes permettant d'établir une prospective financière. Les principaux objectifs d'équilibre financier définis ont été intégrés au Rapport d'Orientations Budgétaires 2022.

► Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France

En avril 2021, à la demande du nouvel exécutif, l'ouverture d'un contrôle portant sur l'examen de la gestion depuis 2017 a été notifiée à Monsieur le Président en exercice ainsi qu'à son prédécesseur. Après une importante collecte de données et de multiples échanges avec les vérificateurs, la Chambre a rendu un rapport d'observations provisoires le 9 septembre 2021. Le rapport d'observations définitives a, quant à lui, été arrêté le 23 février 2022 après transmission de derniers éléments complémentaires fin 2021.

► Harmonisation du logiciel de facturation de l'eau potable

A la suite du transfert de la compétence au 1^{er} janvier 2020, deux logiciels (sur 4 à l'origine) avaient été conservés. Après analyse partagée avec l'ensemble des utilisateurs et dans un souci d'une plus grande efficacité, une migration de base de données a été réalisée pour aboutir à l'utilisation d'un logiciel unique à compter de septembre 2021.

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-égalité.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022



L'audit, les ressources financières et fiscales

Les principales missions de la direction de l'audit, des ressources financières et fiscales sont :

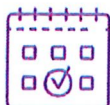
- Le contrôle de gestion et évaluation des politiques publiques
- Le suivi de la fiscalité, des dotations et de la péréquation
- L'évaluation et suivi des transferts de charges



35 000
pièces comptables émises
(20000 mandats et 15 000 titres),
+ 6% par rapport à 2020



Environ
150 000
factures d'eau potable
envoyées en 2021



Un délai global de paiement
moyen de

25,3

Zoom sur 2021

En matière d'accompagnement des directions opérationnelles, les actions ont notamment consisté à :

- L'instauration d'une commission d'arbitrage des subventions accordées aux associations du territoire,
- La co-construction d'un dispositif de soutien financier aux communes membres sous forme de parrainage pour les actions de communication liées à un événement à rayonnement intercommunal,
- La mise en place des procédures de renouvellement de contrats de délégation de service public.

En matière d'accompagnement de la direction générale et des élus, la direction de l'audit a participé à :

- La réflexion sur les nouvelles modalités de répartition entre la Communauté d'Agglomération et ses communes membres du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et de la dotation de solidarité communautaire (DSC),
- La mise en œuvre d'un nouveau dispositif de reversement de fiscalité au profit de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin sous forme de dotation intercommunautaire,
- La réflexion sur l'évolution des compétences communautaires, de la mutualisation et de la territorialisation en lien avec le projet de territoire en cours d'écriture.

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

- ▷ Instauration d'une commission d'arbitrage des subventions accordées aux associations du territoire,
- ▷ Réflexion sur les nouvelles modalités de répartition entre la Communauté d'Agglomération et ses communes membres du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) et de la dotation de solidarité communautaire (DSC),

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

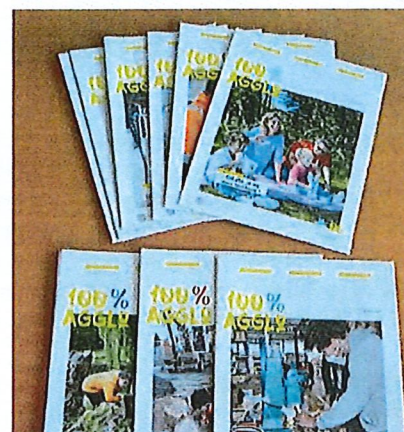
Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DC03112022

La communication

Le service communication édite toute l'année, avec l'ensemble des directions de l'Agglomération, de nombreux supports d'informations et de communication (magazine, affiches, flyers, plaquettes, programmes, visuels facebook, etc.). Mieux faire connaître l'Agglomération, ses projets et ses services quotidiens, accompagner les transformations engagées par le nouvel exécutif, promouvoir le territoire, accompagner les communes et valoriser les initiatives sur le territoire sont au cœur de ses missions.

Au-delà de la conception de campagnes et de supports de communication, le service gère également les relations avec la presse, l'animation du site web et des réseaux sociaux, la gestion de la signalétique et des objets publicitaires et l'événementiel.



100% Agglo, le nouveau magazine de l'Agglomération

Zoom sur 2021

► Accompagnement des communes

Afin d'accompagner les communes dans leur communication et de mieux faire connaître la Communauté d'Agglomération et ses actions, le service a poursuivi la mise à disposition de supports clés en main (par exemple, un support d'informations sur la gemapi). Une refonte graphique de la lettre d'information des élus « Agglo Direct » a également été faite en 2021.

Un questionnaire a été adressé aux élus concernant les objets promotionnels, pour adapter la dotation qui leur est mise à disposition aux besoins des communes. Enfin la mise en place d'un dispositif de parrainage de communication a été adopté en conseil en octobre 2021. Il permet à la Communauté d'agglomération de parrainer des événements communaux d'envergure intercommunale.

► Etude d'image

Elle a été réalisée au printemps 2021 auprès de 606 habitants du territoire et 402 entreprises des Hauts-de-France pour mesurer le capital d'image du territoire, son attractivité et dessiner le futur du territoire. Il s'agit en effet, d'un outil d'aide à la décision pour l'écriture du projet de territoire. Il en ressort par exemple que 90% des habitants interrogés sont satisfaits de vivre sur le territoire.

► Projet de territoire

Le service accompagne la démarche de projet de territoire lancée par l'Agglomération et en a fait la promotion tout au long de l'année : temps forts (réunions, séminaires production de supports, actualités, ...) et en particulier la phase de concertation de la population



168

communiqués diffusés à la presse en 2021 et
15 conférences de presse organisées



14 833

personnes suivant le compte Facebook de l'Agglomération au 31 décembre 2021



582

publications réalisées sur la page Facebook de l'Agglomération en 2021

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

► Lancement du nouveau magazine « 100% Agglo »

la ligne éditoriale et la maquette de ce mensuel destiné à la population ont été totalement repensées et modernisées pour mieux faire connaître l'Agglomération, valoriser les acteurs. Il a été lancé en février 2021.

► Campagne « super-habitants » pour le Projet de territoire

La phase de concertation avec le grand public a fait l'objet d'une campagne de communication originale axée sur les super-héros. En effet, les habitants sont devenus des « super-habitants » et avaient le pouvoir de s'exprimer pour inventer le futur du territoire, notamment lors de réunions de concertation organisées en fin d'année.



Affiche créée pour la campagne « super-habitants » pour le projet de territoire

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

Le Conseil de développement

Organe consultatif, le Conseil de développement a pour objectifs de favoriser le dialogue et la concertation avec les forces vives du territoire, de renforcer la participation de tous sur le territoire, d'apporter un éclairage complémentaire aux élus et de faire vivre la démocratie participative. Il représente 44 structures et est composé de 90 membres répartis en 5 collèges.



Séminaire projet de territoire

Zoom sur 2021

► Mise en place du collège Habitants

Après un appel à candidatures, 12 personnes ont été installés en juillet 2021 (3 personnes par sous-territoire de l'agglomération : Nord, Sud, Est et Ouest).

► Participation à l'élaboration du Projet de territoire

Le président de la Communauté d'agglomération a sollicité les membres du conseil de développement pour contribuer à l'élaboration du projet de territoire. Ainsi, concomitamment aux élus, 10 réunions de travail ont permis d'identifier 4 enjeux structurants et prioritaires qui ont fait l'objet de 4 ateliers de travail :

- Assurer un renouveau économique favorable à l'emploi local
- Améliorer les mobilités externes et internes
- Passer d'une organisation urbaine multipolaire à un véritable réseau de villes solidaires et durables
- Créer les conditions d'une attractivité territoriale pour accueillir des entreprises, des nouveaux habitants et les visiteurs en développant les services dont ils ont besoin

► Contribution aux travaux des instances internes et externes de l'agglomération

Réunion thématique où les directeurs de la FSA (Faculté des Sciences Appliquées) et de l'IUT (Institut Universitaire de Technologie) ont présenté leurs spécialités de formation, les quatre laboratoires de recherche bien ancrés sur notre territoire, les liens avec les acteurs du territoire, les résultats en termes d'insertion des étudiants...

► Représentation dans les instances et dispositifs

- à l'interne : Centre Intercommunal d'Action Sociale, Comité de pilotage Charte handicap, Comité local de l'alimentation, Contrat Local de Santé, projet européen Water For Tomorrow
- à l'externe : Syndicat Mixte des Transports Artois-Gohelle, Gigafactory, Pôle Métropolitain de l'Atois Euralens, Séminaire de l'AULA (transport fluvial)



10

réunions de travail entre mars et juin 2021 sur le Projet de territoire



Une moyenne de

20

membres du Conseil de développement à chaque groupe de travail en présentiel et visioconférence



12

nouveaux membres représentant les habitants du territoire

ACTIONS EMBLÉMATIQUES

► Mise en place du collège Habitants

► Participation au projet de territoire pour prioriser les enjeux de développement et d'aménagement du territoire avec les élus et les directeurs de service de l'agglomération

► Dans le cadre du Contrat Local de Santé, le Conseil de développement a été associé à la rédaction d'un projet de démocratie en santé « Faites de la santé » soutenu par l'Agence Régionale de la Santé. L'objectif est de mettre en place un conseil « Artisans de la santé » territorial qui seront bénévoles et qui feront le relais des actions santé au sein du territoire, auprès du grand public

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

68

Application agréée E.legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

Le Conseil Communautaire

(au 1^{er} juillet 2022)

COMMUNES	MEMBRES	COMMUNES	MEMBRES
ALLOUAGNE	HENNEBELLE André	BRUAY-LA-BUISSIERE	BERROYER Lysiane
AMES	COCQ Marcel		BEUGIN Elodie
AMETTES	DELEPINE Michèle		BOMMART Emilie
ANNEQUIN	DUPONT Yves		TOURTOY Patrick
ANNEZIN	DEBAS Grégory		HOUYEZ Chloé
	TOMMASI Céline		MAESEELE Fabrice
AUCHEL	BERRIER Philibert		MILLE Robert
	CLERY Véronique		PAJOT Ludovic
	HOLVOET Marie-Pierre		PRUD'HOMME Sandrine
	VIVIEN Michel		PRUVOST Jean-Pierre
AUCHY-AU-BOIS	DELPLACE Jean-Francois	BURBURE	HOCQ René
AUCHY-LES-MINES	FONTAINE Joëlle	BUSNES	HANNEBICQ Franck
BAJUS	LEGRAND Jean-Michel	CALONNE-RICOUART	CARINCOTTE Annie - Claude
	CLEMENT Jean-Pierre		IDZIAK Ludovic
BARLIN	DAGBERT Julien	CALONNE-SUR-LA-LYS	QUESTE Dominique
	DUMONT Gérard	CAMBLAIN-CHATELAIN	PEDRINI Lelio
	WILLEMAND Isabelle	CAMBRIN	DRUMEZ Philippe
BETHUNE	BARRE Bertrand	CAUCHY-A-LA-TOUR	FLAHAUT Jacques
	BERTOUX Maryse	CAUCOURT	PHILIPPE Danièle
	BOULART Annie	CHOCQUES	MASSART Yvon
	CORDONNIER Francis	CUINCHY	DELECOURT Dominique
	BERROYER Béatrice	DIEVAL	NEVEU Jean
	ELAZOUZI Hakim	DIVION	BLOCH Karine
	GACQUERRE Olivier		LEMOINE Jacky
	GIBSON Pierre-Emmanuel		DELPLANQUE Émeline
	IMBERT Jacqueline	DOUVRIIN	DUPONT Jean-Michel
	LOISEAU Ginette		VIVIER Éwa
	PERRIN Patrick	DROUVIN-LE-MARAIS	DECOURCELLE Catherine
	SAINT-ANDRE Stéphane	ECQUEDECQUES	MULLET Rosemonde
		ESSARS	MALBRANQUE Gérard
BEUGIN	LECLERCQ Odile	ESTREE-BLANCHE	DELETRE Bernard
BEUVRY	FIGENWALD Arnaud	ESTREE-CAUCHY	OPIGEZ Dorothee
	LEFEBVRE Nadine	FERFAY	GAROT Line
	LEVEUGLE Emmanuelle	FESTUBERT	DOUVRY Jean-Marie
BILLY-BERCLAU	VERDOUCQ Gaétan	FOUQUEREUIL	OGIEZ Gerard
	BOSSART Steve	FOUQUIERES-LES-BETHUNE	DUBY Sophie
	MOYAERT Dorothee	FRESNICOURT-LE-DOLMEN	CLAIRET Dany
BLESSY	FURGEROT Jean-Marc	GAUCHIN-LEGAL	VOISEUX Dominique
BOURECQ	BARROIS Alain	GIVENCHY-LES-LA-BASSEE	HERBAUT Jacques

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

COMMUNES	MEMBRES		COMMUNES	MEMBRES	
GONNEHEM	DELELIS	Bernard	MAISNIL-LES-RUITZ	PRUVOST	Marcel
GOSNAY	SOUILLIART	Virginie	MARLES-LES-MINES	EDOUARD	Eric
GUARBECQUE	DEPAEUW	Didier	MAZINGHEM	TOURSEL	Karine
HAILLICOURT	DEBUSNE	Emmanuelle	MONT-BERNANCHON	MATTON	Claudette
	FOUCAULT	Grégory	NEUVE-CHAPELLE	DUHAMEL	Marie-Claude
HAISNES	DELHAYE	Nicole	NOEUX-LES-MINES	ROBIQUET	Tanguy
HAM-EN-ARTOIS	WALLET	Frédéric		DOMART	Sylvie
HERMIN	SELIN	Pierre		MARCELLAK	Serge
HERSIN-COUPIGNY	GLUSZAK	Franck		NOREL	Francis
	BEVE	Jean-Pierre		PROOT	Janine
	RUS	Ludivine		SWITALSKI	Jacques
HESDIGNEUL-LES-BETHUNE	LECOMTE	Maurice	NORRENT-FONTES	COCQ	Bertrand
HINGES	LAVERSIN	Corinne	NOVELLES-LES-VERMELLES	TRACHE	Bruno
HOUCHIN	LECONTE	Maurice	OBLINGHEM	DESQUIRET	Christophe
	DEWALLE	Daniel	OURTON	CANLERS	Guy
HOUDAIN	LEFEBVRE	Daniel	QUERNES	VERWAERDE	Patrick
	LEVENT	Isabelle	REBREUVE-RANCHICOURT	MANNESIEZ	Danielle
	CLAREBOUT	Marie-Paule	RELY	MACKE	Jean-Marie
ISBERGUES	DISSAUX	Thierry	RICHEBOURG	DEMULIER	Jérôme
	HEUGUE	Eric	ROBECQ	DEROUBAIX	Hervé
	THELLIER	David	ROMBLY	LOISON	Jasmine
LA COMTE	ALLEMAN	Joëlle	RUITZ	SANSEN	Jean-Pierre
LA COUTURE	GAQUERE	Raymond	SAILLY-LABOURSE	HENNEBELLE	Dominique
LABEUVRIERE	BERTIER	Jacky	SAINT-FLORIS	BOUVART	Guy
LABOURSE	SCAILLIEREZ	Philippe	SAINT-HILAIRE-COTTES	DEFEBVIN	Freddy
LAMBRES	PREVOST	Denis	SAINT-VENANT	FLAJOLET	André
LAPUGNOY	DELANNOY	Alain	VAUDRICOURT	JURCZYK	Jean-Francois
LESPESES	PICQUE	Arnaud	VENDIN-LEZ-BETHUNE	MEYFROIDT	Sylvie
LIERES	CRETEL	Didier	VERMELLES	DE CARRION	Alain
LIETTRES	BECUWE	Pierre	VERQUIGNEUL	FLAHAUT	Karine
LIGNY-LES-AIRE	SGARD	Alain	VERQUIN	CHRETIEN	Bruno
	DASSONVAL	Michel	VIEILLE-CHAPELLE	TASSEZ	Thierry
LILLERS	FLAJOLLET	Christophe	VIOLAINES	DESSE	Jean-Michel
	MARGEZ	Maryse	WESTREHEM	CASTELL	Jean-Francois
	MERLIN	Régine	WITTERNESSE	TAILLY	Gilles
LINGHEM	BLONDEL	Marcel		DUCROCQ	Alain
LOCON	LELEU	Bertrand			
LORGIES	BRAND	Hervé			
LOZINGHEM	DELANNOY	Marie-Josèphe			

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

L'exécutif

Le président



Olivier Gacquerre
Bézuze
Président

Les vices-présidents



Maurice Leconte
Houchin
1^{er} Vice-Président en charge
de la ruralité, l'agriculture
et l'alimentation



Steve Bossart
Bily-Berclau
2^{ème} Vice-Président en charge
du développement
économique, de l'emploi
et de la transition numérique



Corinne Laversin
Hinges
3^{ème} Vice-Présidente en charge
du foncier et de l'urbanisme



Jacky Lemoine
Divion
4^{ème} Vice-Président en charge
des ressources humaines
et de la formation des élus



Raymond Gaquère
La Couture
5^{ème} Vice-Président en charge
de l'assainissement,
l'hydraulique, la gestion des
eaux pluviales urbaines et la
lutte contre les inondations



Philippe Scaillierez
Labourse
6^{ème} Vice-Président en charge
de l'eau potable



Philibert Barrier
Auchel
7^{ème} Vice-Président en charge
de l'accompagnement
technique des communes
du Territoire Ouest



Bernard Delelis
Gonnihen
8^{ème} Vice-Président en charge
de l'accompagnement
technique des communes
du Territoire Nord



Julien Dagbert
Bailin
9^{ème} Vice-Président en charge
de la culture et de l'éducation
populaire



David Thellier
Ibergues
10^{ème} Vice-Président en charge
de la culture et de l'éducation
populaire



Hervé Deroubaix
Robecq
11^{ème} Vice-Président en charge
des finances, du contrôle
de gestion et de la commune
publique



Virginie Souillart
Gosny
12^{ème} Vice-Présidente en charge
de la santé et de l'action
sociale



Alain De Carrión
Vernelles
13^{ème} Vice-Président en charge
de l'accompagnement
technique des communes
du Territoire Est



Ludovic Idziale
Colonne-Ricourt
14^{ème} Vice-Président en charge
de l'environnement et du Plan
Climat Air Énergie Territorial



Léo Pédriani
Camblain-Châtelain
15^{ème} Vice-Président en charge
de l'accompagnement
technique des communes
du Territoire Sud

Les conseillers communautaires délégués



Dominique Delecourt
Cointy
Conseiller délégué en charge
du schéma de mutualisation
des services



Gregory Debas
Auneux
Conseiller délégué en charge
des commerces
et de l'artisanat



Pierre-Emmanuel Gibson
Bézuze
Conseiller délégué en charge
de la collecte et de la valorisation
des déchets et des équipements
communautaires associés



Alain Delannoy
Loguignoy
Conseiller délégué en charge
de l'action partenariale
et de l'optimisation
des recettes et des dépenses



Jean-Michel Dupont
Douvain
Conseiller délégué en charge
du lien avec les universités,
des ports fluviaux, des zones
activités économiques
et des pépinières d'entreprises



Didier Depaeuw
Guarbecq
Conseiller délégué en charge
de l'aménagement rural



Rosemonde Mullet
Equesdecques
Conseillère déléguée en charge
de l'accès au droit
et de la prévention
de la délinquance



Pierre Selin
Ham-en-Artois
Conseiller délégué en charge
du Centre Intercommunal
d'Action Sociale



Marie-Claude Duhamel
Mont-Bernenchon
Conseillère déléguée en charge
de la jeunesse et de la petite
enfance



Danielle Mannessiez
Rebreuve-Ranchicourt
Conseillère déléguée en charge
de l'administration générale
et des moyens généraux



Dominique Hennebelle
Sailly-Labourse
Conseiller délégué en charge
des Centres de Premières
Interventions



Emmanuelle Debusse
Halluicourt
Conseillère déléguée en charge
du handicap et
de l'accessibilité et de la lutte
contre la fracture numérique



Gérard Ogiez
Fouquereuil
Conseiller délégué en charge
de l'aménagement
et l'entretien des cours d'eau



Nadine Lefebvre
Beuvry
Conseillère déléguée en charge
du logement et du PLH



Bertrand Cocq
Horrent-Fontes
Conseiller délégué en charge
de la gestion des Fonds
de Concours



Odile Leclercq
Beugin
Conseillère déléguée en charge
de la Fourrière-Refuge
pour animaux



Sylvie Meyfroidt
Vendin-lez-Béthune
Conseillère déléguée en charge
de l'Économie Sociale
et Solidaire



Eric Edouard
Marles-les-Mines
Conseiller délégué en charge
de la Politique de la Ville



Eric Edouard
Marles-les-Mines



Alain Ducrocq
Wattenesse



Bruno Chrétien
Verquigneul
Conseiller délégué en charge
de la mobilité durable

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM03112022



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Conception graphique : @ LA CHAÎNETTE DÉSIGN

Siège : Hôtel Communautaire
100 avenue de Londre CS 40548 - 62411 Béthune cedex
Tél. : 03 21 61 50 00 | **Fax :** 03 21 61 35 48
Email : contact@bethunebruay.fr

www.bethunebruay.fr
 **Agglo Béthune-Bruay**

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCH03112022

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT
DE BETHUNE

VILLE DE
NOEUX LES MINES



Registre des Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 3 NOVEMBRE 2022 N° 15

L'an deux mille vingt deux, le 3 novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur **Serge MARCELLAK**, Maire, en suite de convocation en date du 28 octobre 2022.

Etaient présents : M. Switalski, Mmes Gauthier, Urbanski, MM Hoberg, Norel, Mme Domart, M. Blondel, Mme Godart, adjoints ; Mme Baclet, MM Hu, Bollier, Piteux, Mme Lépine, M. Codevelle, Mme Antkowiak, MM. Czepik, Pouilly, Deplanque, Leroux et Antochewicz, conseillers municipaux.

Etaient excusés : Mmes Ricart, Porquet et M. Bugzel

OBJET :

Rapport sur la mise en œuvre de la Politique de la Ville sur la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane.

Mesdames Proot, Cousin, M. Gayot, Mmes Hoberg, Jaskulski, Ledée, M. Joly, Mme Nuez et M. Gouillard avaient respectivement donné procuration à MM. Switalski, Codevelle, Mme Gauthier, M. Hoberg, Mmes Antkowiak, Baclet, M. Czepik, Mme Godart et M. Antochewicz.

Madame Céline Godart a été désignée comme secrétaire.

Délibération affichée

Le 15/11/22

Le Maire,

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que lors de sa séance du 27 Septembre 2022, le Conseil Communautaire a approuvé le projet de rapport sur la mise en œuvre de la Politique de la Ville sur la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane, au titre de l'année 2021 tel qu'annexé à la présente délibération.

Comme le prévoit l'article 4 du décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la ville, la contribution du Conseil Municipal sera annexée, comme celle du Conseil Citoyen qui est également consulté, au rapport de l'EPCI sous forme d'un avis.

Le projet de rapport établi par l'EPCI est donc soumis pour avis aux Conseils municipaux concernés et aux Conseils Citoyens de chacun des quartiers prioritaires selon les modalités prévues par délibération de l'EPCI en annexe (le cas échéant aux autres signataires du Contrat). Le délai qui leur est réservé pour formuler un avis ne peut être inférieur à un mois.

**Acte rendu exécutoire
Après dépôt en
Préfecture
Le**

A défaut de réponse dans le délai imparti, l'avis est réputé favorable.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Cohésion sociale » réunie le 15 septembre 2022 à la Communauté d'Agglomération, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'approuver le rapport sur la mise en œuvre de la Politique de la ville sur la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay, au titre de l'année 2021, tel qu'annexé, en vue de son adoption définitive, conformément au décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015.

Après avis de la Commission des Finances,
Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve le rapport sur la mise en œuvre de la Politique de la ville sur la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay, au titre de l'année 2021, tel qu'annexé, en vue de son adoption définitive, conformément au décret n°2015-1118 du 3 septembre 2015.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour copie conforme,
Le Maire,
S. MARCELLAK

REÇU EN PREFECTURE

le 15/11/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM03112022

Pièce annexe à la délibération N°15
du Conseil Municipal du 03 novembre 2022



Contrat de Ville

RAPPORT SUR LA MISE EN
ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE
LA VILLE PAR LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

2021

Version projet
Arrêtée au 27 septembre 2022

Par délégation du Président


Eric EDOUARD

 Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

REÇU EN PREFECTURE

Le 15/11/2022

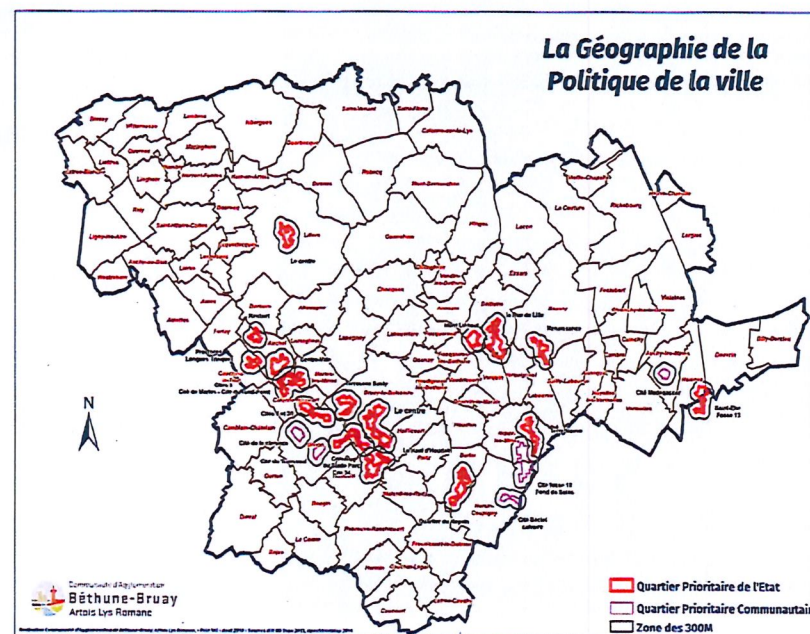
Application agréée Elapath.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCM0312022

La politique de la Ville sur l'Agglomération

La Communauté d'Agglomération co-pilote avec l'Etat, la mise en œuvre de la **Politique de Ville**, une compétence obligatoire pour l'intercommunalité.

Le Contrat de Ville a été signé au printemps 2015. Cette formalisation du Contrat a été le point de déclenchement des actions dans l'ensemble des communes concernées, actions dont l'ambition vise à sortir des difficultés constatées, par une collaboration renforcée des partenaires, les habitants des quartiers fragiles > 21 quartiers concernés sur le territoire dont 16 QPV reconnus par l'Etat.





La mise en œuvre du Contrat de Ville en 2021

REÇU EN PREFECTURE

Le 15/11/2022

Application agglomération E-legales.com

99_DE-062-216206177-20221103-DCN03112022



L'année 2021 s'est inscrite dans la continuité de 2020 largement impactée par la crise sanitaire qui a accentué la précarité économique et sociale des populations les plus vulnérables.

La programmation du Contrat de Ville Année 2021

La programmation prévisionnelle 2021 a représenté un montant total de **6 931 143 €** de dépenses cumulées au profit des QPV.

Sur les **141 projets déposés**, **122 actions** ont été soutenues au titre des crédits de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires - ANCT.

Les thématiques relevant de la **réussite éducative**, du **renforcement du lien social** et de **l'insertion socio-professionnelle** des habitants des quartiers prioritaires mobilisent **72% des crédits** de la programmation (69% en 2020).



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane

Programmation 2021

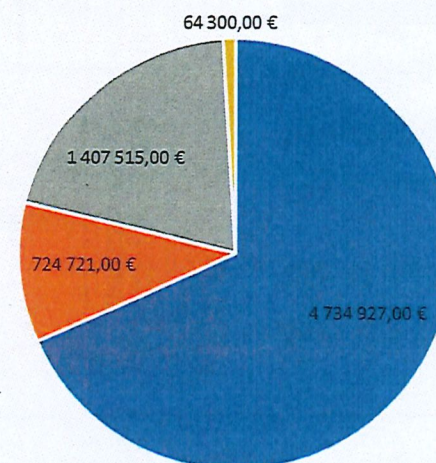
Répartition financière par pilier

PILIERS DU CONTRAT DE VILLE	CONTRIBUTIONS	TAUX
COHESION SOCIALE	4 734 927,00 €	68,3
CADRE DE VIE, RENOUVELLEMENT URBAIN	724 721,00 €	10,5
EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1 407 515,00 €	20,3
PILOTAGE, QUALIFICATION DES ACTEURS, EVALUATION	64 300,00 €	0,9
Total	6 931 463,00 €	100,0

Le pilier « **Cohésion Sociale** » mobilise **68,3%** des crédits de la programmation annuelle.

Il représente 87% des crédits de l'Etat fléchés vers les quartiers prioritaires.

Répartition financière par pilier du Contrat de Ville - programmation 2021



- COHESION SOCIALE
- CADRE DE VIE, RENOUVELLEMENT URBAIN
- EMPLOI ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
- PILOTAGE, QUALIFICATION DES ACTEURS, EVALUATION

Programmation 2021

Répartition entre droit commun et crédits spécifiques

COHESION SOCIALE		EMPLOI & ATTRACTIVITE ECONOMIQUE		CADRE DE VIE		PILOTAGE DU CONTRAT	
Crédits de "droit commun"	Crédits spécifiques	Crédits de "droit commun"	Crédits spécifiques	Crédits de "droit commun"	Crédits spécifiques	Crédits de "droit commun"	Crédits spécifiques
2 030 892 €	2 704 035 €	704 966 €	702 549 €	52 050 €	672 671 €	11 025 €	53 275 €

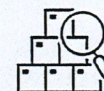
Sur un total engagé
de 6 931 463 €

59,6% des crédits de
la programmation
sont des **crédits
spécifiques**
« Politique Ville »

TOTAL 4 132 530,00 €

Programmation 2021

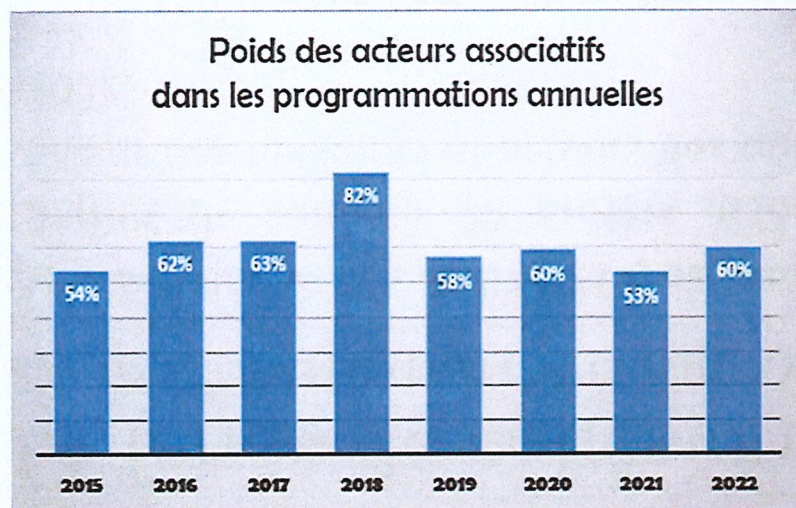
Mobilisation des opérateurs associatifs



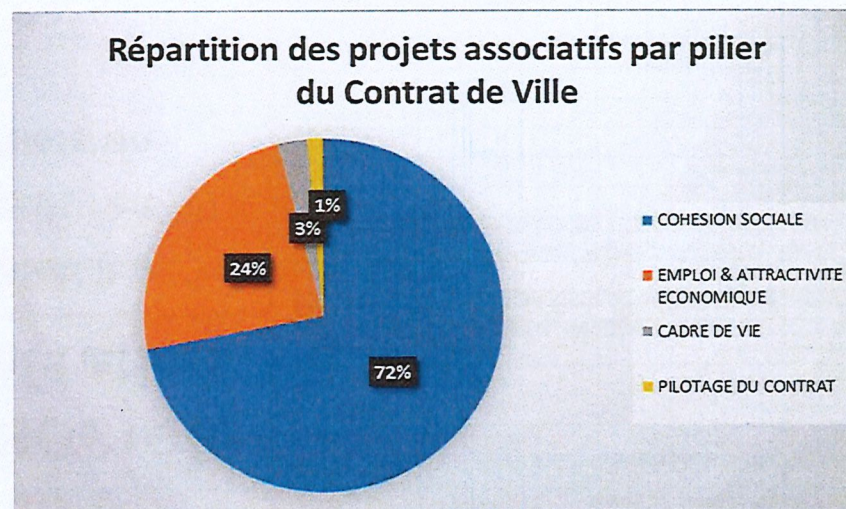
L'impact de la crise sanitaire a engendré une baisse du nombre d'actions portées par les acteurs associatifs en 2021

Année de programmation	Nombre de projets portés par les acteurs associatifs	COHESION SOCIALE	EMPLOI & ATTRACTIVITE ECONOMIQUE	CADRE DE VIE	PILOTAGE DU CONTRAT
2021	75	54	18	2	1
	%	72,0	24,0	2,7	1,3

Poids des acteurs associatifs dans les programmations annuelles



Répartition des projets associatifs par pilier du Contrat de Ville



Le 15/11/2022

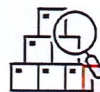
REÇU EN PREFECTURE

Le fonds de cohésion sociale de la Communauté d'Agglomération

Une enveloppe FCS de **92 921 €** de la CABBALR a permis de soutenir **22 projets** associatifs en faveur des habitants et acteurs des quartiers en 2021.

5 axes d'intervention pour ces crédits spécifiques :

- le soutien aux actions des conseils citoyens
- le déploiement d'une action locale à l'échelle intercommunale
- l'appui aux petites associations de quartier
- la qualification des acteurs des quartiers
- l'inclusion numérique



Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane		Fonds de Cohésion Sociale 2021
1. Soutenir les projets portés par les conseils citoyens		
CONSEIL CITOYEN RENAISSANCE - BEUVRY	"Les habitants acteurs de leur environnement et de leur patrimoine"	2 000 €
CONSEIL CITOYEN RENAISSANCE - BEUVRY	"Fêtes et fêtes 2020"	2 000 €
CONSEIL CITOYEN LE REGAIN - BARJUN	"Le radio"	1 500 €
CONSEIL CITOYEN LE REGAIN - BARJUN	"Recréer du lien post covid-19"	1 250 €
Total 1. Soutenir les projets portés par les Conseils Citoyens		6 750 €
2. Aider au déploiement d'une action locale exemplaire à une échelle intercommunale		
MISSION LOCALE DE L'ARTOIS	"Sports-Aventure-Mobilité (S.A.M.)"	18 246 €
Total 2. Aider au déploiement d'une action locale exemplaire à une échelle intercommunale		18 246 €
3. Soutenir les projets des associations de proximité ou de quartier		
BOUQUAFÉ	"Passe-moi ta recette !" (CFO)	2 000 €
AUM	"Accompagnement des habitants vers l'émancipation"	2 000 €
CAPIEMELON	"Café des enfants de Béthune, au Mont Liebaud et Rue de Lille"	2 000 €
LA COMPAGNIE GRAIN DE SEL	"La Conciergerie en QPV : expérimentation d'un nouveau modèle économique"	1 000 €
ASSOCIATION JEUNESSE ET FAMILLE DE RIMBERT	"Animation jeunesse et famille"	1 000 €
U.S. BEUVRY	"Activons nos quartiers via le foot"	2 000 €
ASP MILLENIUM	"Direct : quand le jazz et le hip hop se rencontrent dans la rue"	1 250 €
ART ET FACT	"L'inclusion sociale par les arts"	2 000 €
ACTIONS ET SERVICES POUR UN Avenir SOLIDAIRE ET ANIMATION DANS LA CITE - AGAS ADIC	"Mobiliser les habitants et les partenaires"	2 000 €
MAISON DE L'EUROPE EN ARTOIS	"Enfants et Familles d'Europe"	2 000 €
COMPAGNIE NOUTIQUE	"Bons baisers de l'Aquopie"	2 000 €
Total 3. Soutenir les projets des associations de proximité ou de quartier		19 350 €
4. Soutenir les formations-actions visant à qualifier les acteurs des quartiers et soutenir aux études		
FRANCE MEDIATION	"Montée en compétences et mise en réseau des médiateurs sociaux du territoire"	5 675 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU PAS-DE-CALAIS	"Valeur de la République dans la cité"	10 000 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DU PAS-DE-CALAIS	"Luttes contre les discriminations : Jouons la carte de la fraternité"	6 000 €
ESAE - D'EGAL A EGAL	"Accompagnement et qualification des opérateurs sur l'intégration de l'égalité dans les projets - phase 3"	5 000 €
CLUB DES ENTREPRENEURS DE L'E.C.C.	"L'E.C.C. vers une nouvelle dynamique territoriale" - phase 2	6 900 €
Total 4. Soutenir les formations-actions visant à qualifier les acteurs des quartiers et soutenir aux études		33 575 €
5. Soutenir les actions intercommunales concourant à l'inclusion numérique des habitants		
ASSOCIATION DEVANDIOU	"Qualification des aidants numériques de la CABBALR"	15 000 €
Total 5. Soutenir les actions intercommunales concourant à l'inclusion numérique des habitants		15 000 €
Total Fonds de Cohésion Sociale		Année 2021
		92 921 €



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane



Les fonds de concours Politique de la Ville de la Communauté d'Agglomération

169 541 € ont été attribués à **3 communes** au titre du fonds concours spécifique « Politique de la Ville » en 2021 :

Divion

Rénovation de la salle Mancey

Montant du Fonds de Concours

68 049 €

Bruay-La-Buissière

Création d'une aire de jeux – terrasses Basly

32 111 €

Hersin-Coupigny

Création d'une maison de la solidarité

69 381 €



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

« Focus » Actions 2021

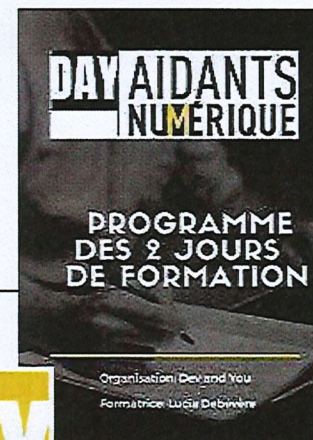
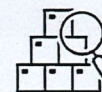
Focus 1

Qualification des Aidants Numériques

Opérateur : Dév And You

L'action consiste à former les bénévoles associatifs, agents contractuels, salariés d'association ou des communes en contact avec des publics touchés par la fracture numérique dans les quartiers prioritaires : 42 aidants numériques intervenant dans les quartiers formés en 2021.

Objectif recherché : structurer et poursuivre la montée en compétences du réseau des « aidants » et favoriser l'émergence d'« espaces numériques » dans les communes en géographie prioritaire (lieux ressources - structures relais en QPV).



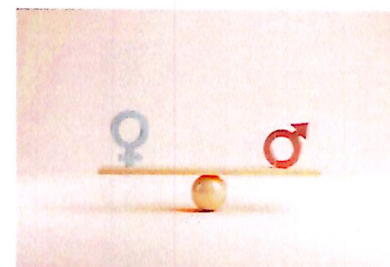
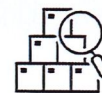
Focus 2

Lutte contre les discriminations

Opérateur : CABBALR - Extracité

L'action a consisté à co-construire un plan de lutte contre les discriminations avec les acteurs de la politique de la ville du territoire. Plusieurs thématiques ont été mises en avant pour la prise en compte de cet axe transversal du contrat de ville : l'emploi, le logement, la santé.

Objectif recherché : éviter les situations de discrimination dans les actions du Contrat de Ville. Accompagner le développement d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes avec des intervenants qualifiés : Egae, Ligue de l'Enseignement....



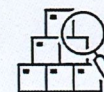
Focus 3

Job & Go ! De l'Artois à l'Europe pour l'emploi

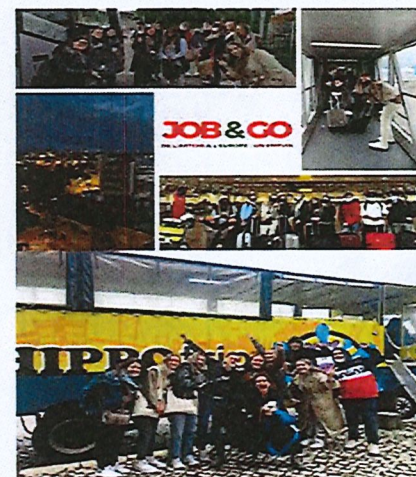
Opérateur : association Léo-Lagrange

L'action proposée aux jeunes issus des quartiers avait pour objectif leur insertion socioprofessionnelle par le biais d'une mobilité de groupe à l'étranger. Ainsi, en 2021, parmi 50 jeunes sensibilisés au cœur des quartiers, 10 jeunes ont pu bénéficier d'un séjour en immersion professionnelle au Portugal (Lisbonne) et d'un suivi individualisé.

Objectif recherché : favoriser la mobilité des jeunes à l'international en leur proposant un séjour collectif (cible professionnelle)



leo lagrange
FEDERATION



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Focus 4

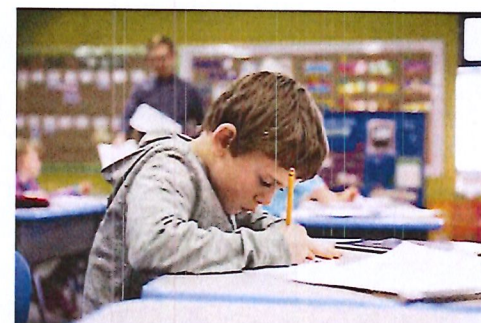
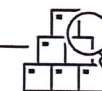
Mission d'appui aux équipes des Programmes de Réussite Educative (PRE)

Opérateur : CABBALR – **aZ Etudes et Conseils**

L'action visait à outiller/valoriser les équipes des 9 PRE du territoire (Auchel, Barlin, Beuvry, Béthune, Bruay-La-Buissière, Calonne-Ricouart, Divion, Marles-les-Mines et de Lillers) qui accompagnent près de 500 enfants âgés de 2 à 16 ans.

Enjeu : le volet éducatif représente un axe fort du Contrat de Ville. Le diagnostic territorial réalisé dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Ville du territoire avait mis en évidence un niveau de scolarisation et de formation relativement bas et un taux de décrochage scolaire inquiétant au sein des quartiers prioritaires.

Objectif recherché : donner des outils et constituer un réseau PRE



REÇU EN PREFECTURE

Le 15/11/2022

Programme National de Renouvellement Urbain

Le Programme National de Renouvellement Urbain

Le Mont-Liébaud à Béthune / Le Centre à Bruay

En novembre 2021, la CABBALR a coordonné avec l'Etat la première revue de projets du PNRU qui concerne les quartiers du **Mont-Liébaud à Béthune** et **Le Centre à Bruay-La-Buissière**.

Le **déploiement opérationnel** a notamment été activé en 2021 via différentes maîtrises d'ouvrage : dépôt du permis de construire par l'ANCT pour l'équipement commercial boulevard des Etats-Unis à Béthune, mission de maîtrise d'œuvre sur les espaces publics par la Ville de Bruay, commissions de relogement inter-bailleurs des ménages impactés par les démolitions des résidences Artois et Alsace à Bruay-La-Buissière, étude sur le centre J.Monnet 1 par l'Agglomération...



Le service « Politique de la Ville » de l'Agglomération

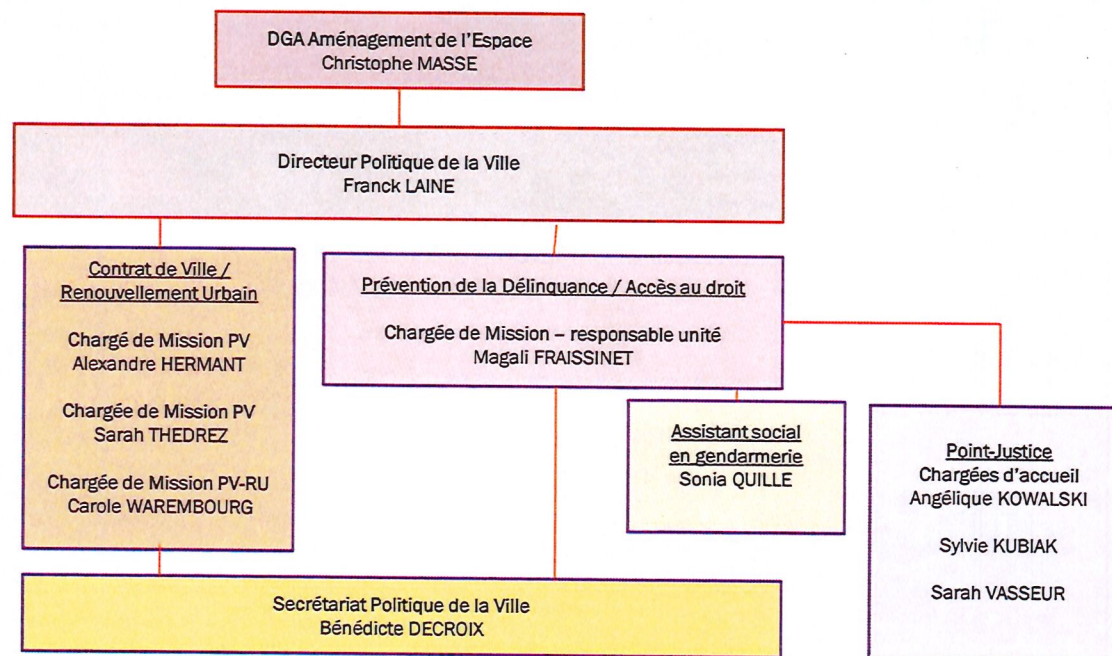
REÇU EN PREFECTURE

Le 15/11/2022

Application agréée e-logipale.com

99_DE-062-2162.06177-2.0221103-DCI03112022

Organisation du service « Politique de la Ville » Communauté d'Agglomération



Géographie de la Politique de la Ville et référents techniques de l'Agglomération

Référents des communes

- Alexandre HERMANT
- Carole WAREMBOURG
- Sarah THEDREZ



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

Réalisation Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane - Service SIG - Mai 2021 - Sources IGN BD Topo 2013, OpenStreetMap

- Quartier Prioritaire Communautaire
- Zone des 300M
- Quartier Prioritaire de l'Etat

0 2 4 8
Kilomètres

